



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

Ière année - N° 8

31/3/70

Editeur responsable : J. HOYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M..... et Cher Membre,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la
prochaine réunion du club qui se tiendra au Café de la Paix à
Wavre, le lundi 6 avril 1970 à 20 H.

Pendant celle-ci : Tombolas gratuite et
payante.

Lots pour la tombola payante :

Belgique	994/995	xxx	Cote : 120 F.
France	395	xxx	Cote : 225 F.
"	379	xxx	Cote : 65 F.
"	911/912	xxx	Cote : 80 F.
"	919	xxx	Cote : 75 F.
"	1435/1441	xxx	Cote : 138 F.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir,
veuillez croire, M.... et Cher Membre, en notre entier dévouement.

Le Comité.

REALISATIONS INTER-MEMBRES

Les listes de timbres pour les prochaines réalisations sont toujours reçues avec plaisir - indiquer pays, nos des timbres, état, cote, prix départ - Merci

PETITES ANNONCES

Recherche timbres belges oblitérés n° I - 2 - 3 - 4 - 5 - 8 - IOA - III - I2A - 9 - II - I2 - I3 - I4 - I5 - I6 avec pli accordéon .
J. Hoeyenbrugge, chaussée de Louvain, 290, 1300 Wavre

BIBLIOGRAPHIE (I)

POURQUOI ?

... parce que beaucoup de philatélistes, tôt ou tard, font une étude se rapportant à une série de timbres (dentelures, teintes, variétés ...), s'intéressent aux oblitérations, aux marques postales, aux premiers vols, aux entiers postaux et, en donnant dans le bulletin du club des listes d'ouvrages, nous espérons pouvoir les aider dans ce domaine passionnant de la recherche. Voici encore quelques titres :

Timbres des Colonies françaises	Edition 1943	O. Durand
Belgique : Les oblitérations à numéro	Edition 1935	A. de Cock
Etat Indépendant du Congo - Le timbre de I F de 1894	Edition 1944	J. Crustin
Nomenclature des bureaux de poste français P.C. et G.C. sur lettres	Edition 1968	J. Pothion
Oblitérations mécaniques belges :		
Provinces de Brabant-Hainaut-Namur	Edition 1965	M. Panier
Provinces d'Anvers et de Limbourg	" "	" "
Slogans et Lignes ondulées: 1905 à 1964	" "	" "
Les oblitérations des Exp. Phil. de Bruxelles	" "	" "
Bureaux de Poste Anglais à l'étranger	Edition 1940	A. de Cock
Belgique: L'émission gravée de 1936 Roi Léopold III	Edition ?	J. Crustin
Timbres de Hambourg	Edition ?	G. Brunel
Poste à Paris Yvert	Edition 1920	G. Brunel

(I) voir bulletins Nos 4 - 6 et 7

NOS COLLECTIONS

Tout collectionneur au début de son " règne " a fait pas mal d'erreurs, petites ou grosses. Je voudrais esquisser, sous le titre " Nos collections ", quelques considérations sur la façon(ou les façons) de collectionner. Il faut directement diviser le sujet en deux parties : classique et thématique.

Collection classique.

Le mot " classique " doit avoir ici, le sens d' "habituelle " : en disant habituelle, je pense "par pays ". Chaque collectionneur (à peu d'exceptions près) commence par une classique. Mais comment se mettre en marche ? Il faut d'abord avoir les pieds sur terre : réfléchir. Il ne suffit pas de dire - je prends 4 pays : Belgique, Espagne, France et Luxembourg -, il faudra encore penser : " patience - courage - argent ".

Je crois sincèrement qu'il vaut mieux, à l'heure actuelle, commencer par un seul pays : car il y aura toujours, qu'on le veuille ou non, la question " portefeuille ". Chacun examinera son budget avant de prendre le départ. Partant de ce fait, voici quelques idées et quelques chiffres pour une collection " Belgique ". (Les collectionneurs de France ou d'ailleurs peuvent très bien agir de la même façon.)

<u>Belgique</u>	<u>Cote 1970 (I)</u>
- Complète et neuve jusqu'à ce jour	600.000 F env.
- Complète, mais comme ci-après :	
- I à 37 obl. 38 à ce jour, neufs	325.000 F "
- De 1940 à ce jour t. neufs	65.000 F "
- De sa date de naissance à ce jour	- calcul par le candidat !
- De 1950 à ce jour t. neufs	45.000 F env.

- Une autre suggestion :
Votre collection débute en 1940 ou en 1950 ou plus tard ...
pourquoi ne pas collectionner en plus et en oblitérés, les
n° I à 16 - épaulettes et médaillons ?

Il y a certainement d'autres idées, et il est bien entendu, que chaque collectionneur, agit comme bon lui semble ; mais il est plus agréable et plus normal, me semble-t-il, d'avoir " sur le métier " une partie complète de Belgique, que d'avoir une série de 1920, puis une autre de 1930 et ainsi de suite, en sachant bien que l'on ne pourra jamais " les relier " : l'on peut toujours, par la suite, reculer de 1 ou 2 années. Les 10 ou 20 dernières années donnent déjà de jolies pages d'albums ...

Etes-vous d'accord ?

J. Hoeyenbrugge

(à suivre)

(I) Tenir compte (avec plaisir ...) que les achats se font toujours au-dessous de la cote .

A PROPOS DU " ROI CASQUE "

C'est déjà de l'histoire ancienne, mais la presse philatélique, qui ne dispose pas des mêmes moyens d'information que les grands quotidiens, a parfois le droit d'être en retard.

Usons-en aujourd'hui.

Le 20 août dernier, une interpellation philatélique a distrait les Sénateurs de Belgique d'occupations généralement plus graves. Un membre de cette haute assemblée demandait au ministre pourquoi les négociants en timbres-poste vendaient 12 francs le timbre de 2 francs de la série " Roi Albert Casqué ".

C'était bien le cas, pour un ministre, d'invoquer le De minimis non curat praetor, mais le régime parlementaire ne s'accomode pas de formules aussi brèves et le ministre interpellé crut devoir répondre longuement à la question qui lui était posée. Le sens de la réponse était que le commerce des timbres-poste était libre en Belgique, et que s'il y avait des abus, on pouvait compter sur sa vigilance pour les réprimer.

L'interpellateur ne se tint pas pour battu et demanda que l'on réimprimât le 2 francs casqué pour jouer un bon tour aux spéculateurs. A quoi le ministre fit la réponse suivante qui nous paraît digne d'être conservée dans les annales de la philatélie. " Le commerçant de timbres, avant d'acquérir une collection, s'informe de l'importance du tirage. Procéder à une nouvelle impression pour une émission de timbres qui a été annoncée comme étant limitée, serait un manque de bonne foi. Nous ne pouvons donc le faire, nous avons peut-être tort de ne pas prévoir certaines mesures que le comité prendra à l'avenir, mais une fois qu'il a été décidé que le tirage serait maintenu dans les limites restreintes, nous ne pouvons dépasser le chiffre fixé primitivement.

La discussion a été close sur ces paroles, parfaitement dignes d'un homme d'Etat de l'honnête Belgique.

Extrait: Echo de la Timbrologie 1921

BRUXELLES - CONGO 1925

C'est le 12 février 1925, que le capitaine Edmond Thieffry entreprit la première liaison aérienne Belgique-Congo. 6000 km. environ, vitesse moyenne de 115 km. à l'heure, des semaines de voyage alors que maintenant le voyage s'effectue en quelques heures ... mais n'est-ce pas, grâce à ces pionniers de l'espace que nos amis d'Afrique, d'Asie, d'Amérique peuvent recevoir nos lettres, nos cartes, nos messages d'amitié ?

L'héliogravure

La taille-douce et l'héliogravure sont des procédés d'impression en creux: les dessins sont portés en profondeur. Mais alors que pour la taille-douce, la gravure est effectuée manuellement, cette opération, pour l'héliogravure est réalisée par un système photochimique.

Dans le procédé de l'héliogravure, il faut exécuter un modèle à des dimensions de 6 ou 7 fois le format du timbre à obtenir. Quelle que soit la nature de l'original - une seule teinte ou plusieurs teintes - le point de départ sera toujours la photographie. Lorsqu'il s'agit d'un original en couleurs, l'on procède en premier lieu à la séparation, au moyen de écrans colorés, des constituants " couleurs " qui contribueront, dans la suite, par leur combinaison et ce, à l'impression finale, à la reproduction exacte de l'original. La valeur de ton des couleurs est imprimée séparément sur le film photographique. Ce travail demande l'utilisation d'appareils très précis. Cette opération donne les négatifs de sélection (24 x 18 cm.) possédant la valeur de la couleur qui sera nécessaire à la reconstitution du coloris original.

Ces photographies aboutissent à l'obtention du négatif sélectionné au format définitif du timbre. Le photographe doit ensuite rejeter sur plaque photographique séparée l'image unique de chaque couleur en un nombre d'exemplaires exigés pour obtenir les 4 volets d'impression. (Par " machine photographique à multiplier "). Cette opération est à renouveler pour chacune des couleurs de la sélection.

Le graveur en héliogravure va maintenant transférer l'image positive des timbres rejetés sur le cylindre d'impression. Il emploie un papier gelatiné " papier au charbon " qui reçoit, à l'aide de la lumière d'une lampe à arc, l'image (répétée) du positif des timbres et celle de la trame hélio nécessaire pour l'impression. Le même travail est exécuté pour chaque couleur. L'image copiée sur ce papier est transférée par décalque sur le cylindre d'impression. Elle sera développée dans l'eau chaude afin d'avoir ainsi, le gonflement de la gélatine et l'enlèvement du papier. Le cuivre nu du cylindre est ensuite recouvert de bitume. Il ne reste plus qu'une opération : la gravure en creux de l'image. L'opération "gravure" consiste à "mordre" à travers l'épaisseur de la gelatine les valeurs de l'image qui figureront en creux dans le cylindre. Cette morsure est obtenue par dissolution du cuivre non protégé au moyen du mordant " perchlorure de fer ". Différentes concentrations de ce produit permettent au graveur d'obtenir le creux voulu et la valeur complète des valeurs de ton de l'image qui a été copiée du timbre. Le cylindre est ensuite lavé et séché. Il est examiné à la loupe, timbre par timbre, avant le commencement des premiers essais.

Quelques timbres belges en héliogravure : Gramme et Rubens(299-300)- Cardinal Mercier (petites valeurs 342 à 345) - Béguinage(946 à 951) Zoo d'Anvers (II82 à II87)

N.B. La lithographie, procédé de moins en moins employé, ne sera pas retenue pour cette série d'articles.